

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères citoyennes, chers citoyens,

Si le printemps a déjà égrené sa part de manifestations et de rencontres sur l'ensemble du territoire communal, l'arrivée de l'été annonce un florilège d'événements culturels et touristiques de premier ordre. Nous espérons que chacun pourra trouver son compte parmi le bouquet estival proposé.

La plupart d'entre nous le savent depuis longtemps, c'est une chance que d'habiter notre région. Un environnement naturel préservé, une ville et des villages harmonieux, des lieux de loisirs et de détente ainsi que des activités reconnues loin à la ronde, la douceur de vivre à la staviacoise nous fait parfois nous demander si nous ne sommes pas en vacances toute l'année !

C'est sans doute une des principales raisons qui poussent tant de voyageurs à venir et revenir séjourner dans notre belle région. A l'heure où les gens recherchent une certaine excellence lors de leurs vacances, Estavayer a le potentiel de répondre à ces attentes. Dès lors, il est de notre ressort de mettre en place une politique touristique qui dynamise l'attrait d'Estavayer tout en préservant la qualité de vie de ses habitants. Le tourisme s'impose aujourd'hui comme un secteur incontournable du développement économique, nous devons en profiter.

Durant cette période où bon nombre d'entre nous se plaisent à occuper l'espace public, que ce soit lors de manifestations, de flâneries estivales ou d'instantanés de détente, je me réjouis de vous rencontrer, d'échanger et de partager avec vous ces moments qui resteront gravés dans nos têtes et nos cœurs.

Samuel Ménétrey, Conseiller communal en charge du tourisme

SOMMAIRE

p. 2-3
INFORMATIONS GÉNÉRALES

p. 4-5
ORGANISATION POLITIQUE
- Conseil général

p. 6-9
CAHIERS SPÉCIAUX
- Sports et loisirs
- Secteurs Police
- Service de l'Environnement

p. 10-12
CULTURE ET TOURISME



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires :
- de 08h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h00

Horaires de l'administration communale du lundi 16 juillet au vendredi 17 août 2018 :

- Tous les matins selon l'horaire usuel: 08h30-11h30;
- Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00; **ACCUEIL UNIQUEMENT**

Numéro de téléphone principal de l'administration communale : **026 664 80 00**

Adresse électronique : **commune@estavayer.ch**

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet : **www.estavayer.ch**

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Office des curatelles, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

Animation Jeunesse

L'Animation Jeunesse sort de ses murs...

- A Juvenalia, festival de l'Enfance et de la Jeunesse, nous avons représenté l'Animation Jeunesse d'Estavayer au stand nommé « Au petit coin tranquille », tenu par des animateurs socioculturels de tout le Canton.
- A Ludimania'k, Emilie, notre stagiaire, a partagé avec les enfants sa passion pour le dessin Manga lors de la journée des écoles du vendredi.
- Un camp de 2 jours : une dizaine de jeunes de 11 - 12 ans ont pu prendre de la hauteur en se rendant au Chasseral lors du deuxième camp estival ! Au programme ? Passer la nuit en compagnie des bisons et imiter Tarzan dans les arbres de Forest Jump. Le temps passé en symbiose avec la nature nous a permis de créer davantage de liens entre nous tous. Nous avons financé ce camp en tenant un stand devant la Migros où nous avons proposé de succulents gâteaux préparés par les usagers du Centre de Jeunes.
- Lors du premier week-end des vacances scolaires d'été, l'Animation Jeunesse, va, pour la première fois, faire une sortie avec les jeunes qui quittent l'école primaire pour marquer leur passage vers le C.O. Nous nous rendrons dans le Vully où nous espérons, lors de notre balade, partager des fous rires et des souvenirs des 2 années passées ensemble.

Cet été, les animatrices viennent à votre rencontre, en tricycle !

Nous espérons vous rencontrer cet été lors de nos activités en plein air. Nous circulerons à travers la ville et nous nous arrêterons ici et là selon les rencontres avec des jeunes et des moins jeunes.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site Internet www.cjesta.com ou à venir nous rendre visite.
Contact : animation@estavayer.ch

Les nouveaux citoyens

Les nouveaux citoyens d'Estavayer se sont retrouvés avec les membres du Conseil communal et Mme Christine Duc, Présidente du Conseil général à l'occasion de leur majorité. 46 jeunes sur 121 ont répondu à cette invitation et après la traditionnelle partie de bowling à Sévaz, ils se sont attablés à l'Auberge Communale de Bussy pour partager un excellent repas, entourés des membres du Conseil communal. M. le Syndic André Losey et les Conseillers ont donné des explications sur leurs di-castères et ont tenté de leur donner envie de se lancer un jour dans la vie politique ! Chaque jeune citoyen est reparti avec un joli stylo Caran d'Ache, spécialement gravé avec le logo de la Commune, en souvenir de cette rencontre.



Le rapport de gestion 2017, contenant de nombreux détails sur notre Commune, se trouve sur notre site internet. www.estavayer.ch

Jardins urbains et décorations florales

Vu le succès remporté l'année dernière par les jardins urbains, l'équipe des jardiniers de la Commune va reconduire cette expérience. Vous pourrez à nouveau vous servir, avec délicatesse et modération, de différents légumes, fraises ou autres herbes aromatiques qui pousseront dans les bacs installés sur la Place du Midi, un lieu de rencontre dans le respect de la nature et du voisinage.

Nos services ont à nouveau fait preuve d'imagination et vous avez pu admirer, dès avril 2018, les nouveaux décors installés au giratoire près de la Cascade à l'entrée de ville, sur le thème de l'agriculture.

Un grand bravo aussi à nos services qui, chaque année, plantent près de 7'600 bulbes de tulipes, jacinthes, narcisses et autres fritillaires et sans oublier de s'occuper à entretenir près de 5'000 rosiers. Le nom de la « Cité à la Rose » n'est pas un mythe !

Nous rappelons **aux jeunes gens ayant terminé leur formation en 2017** qu'ils doivent contacter le Service des Finances de la Commune (026 664 80 20) et le Service Cantonal des Contributions (026 305 33 00) afin de pouvoir déterminer les acomptes d'impôts à payer. Cela évitera de devoir s'acquitter d'un important montant d'impôt en une seule fois lors des taxations définitives ultérieures.

Finances

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le premier exercice comptable de la nouvelle Commune s'est soldé avec un bénéfice de CHF 3'093'815,71 avant une attribution de 2,5 millions à la réserve pour « investissements futurs », soit un montant final de CHF 593'815,71 d'excédent de produits. Cet excellent résultat est à mettre en comparaison avec le budget 2017 qui prévoyait une perte de CHF 12'838.10.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR NATURE

Charges		Produits	
Charges de personnel	10'698'575.46	Impôts	28'842'589.43
Biens, services et marchandises	8'713'201.11	Revenus des biens	2'248'332.30
Intérêts passifs	867'530.37	Contributions, émoluments et taxes	10'118'451.23
Amortissements	2'453'725.60	Recettes sans affectation	673'376.10
Part. à des collectivités publiques	16'979'965.98	Dédomm. de collectivités publiques	1'030'028.20
Subventions accordées	1'194'304.95	Subventions acquises	1'755'439.40
Attribution financements spéciaux	3'496'930.63	Prélèvement pour financements spéciaux	329'833.15
Imputations internes	2'827'847.95	Imputations internes	2'827'847.95
Total	47'232'082.05	Total	47'825'897.76
Résultat	593'815.71		

Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année. Les séances sont publiques.

Séance du Conseil général du 29 mars 2018

Cette séance a eu lieu à la Grenette sous la présidence de M. Marco Bezzola

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2018.
2. Communications du Conseil communal.
3. Elu Mme Christine Duc, PS, à la Présidence du Conseil général pour 2018.
4. Elu M. Pierre-Alain Joye, groupe BMR, à la Vice-Présidence du Conseil général pour 2018.
5. Accepté à l'unanimité un crédit d'étude de CHF 108'000.00 TTC pour la construction d'une nouvelle station de pompage et de traitement de l'eau du lac.
6. Accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 384'000.00 TTC pour la réalisation de mesures de circulation sur les routes communales dans les villages du secteur de Murist.
7. Accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 116'500.00 TTC pour l'achat et la mise en fonction de cinq horodateurs dans le secteur du lac.
8. Accepté à la majorité un crédit d'investissement de CHF 1'223'400.00 TTC pour la rénovation du filtre de la Plage communale.
9. Divers.

Séance du Conseil général du 23 mai 2018

Cette séance a eu lieu à la Grenette sous la présidence de Mme Christine Duc

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017.
2. Communications du Conseil communal.
3. Accepté à l'unanimité le Règlement de la Commune d'Estavayer régissant l'octroi de subsides et soutiens aux sociétés locales.
4. Refusé l'entrée en matière du Règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires.
5. Accepté à l'unanimité la décision de principe sur la vente de l'ancienne école de Montbrelloz, sise au Chemin de l'Eglise 14 (parcelle RF 2023).
6. Accepté à l'unanimité la vente de la part communale de la parcelle RF 840 dans le quartier de Vulliamà à Murist pour un montant de CHF 240.00/m2.
7. Accepté à la majorité un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 TTC pour la participation communale à une étude d'agrandissement de la STEP de l'ERES.
8. Accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 111'700.00 TTC pour des travaux d'aménagement dans divers bâtiments communaux pour des structures d'accueil de la petite enfance.
9. Accepté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 275'000.00 TTC pour l'installation de containers enterrés et de poubelles, ainsi que divers travaux d'installation de compacteurs, dans les diverses localités de la Commune.
10. Approuvé à l'unanimité les comptes et le rapport de gestion 2017.

Prochaine séance du Conseil général : 4 septembre 2018.

Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux et des messages se trouvent sur notre site Internet.



Nouvelle présidente du Conseil général

Mme Christine Duc a été élue à la Présidence de notre Conseil général. Enseignante de classe primaire depuis 1999 à Estavayer-le-Lac, elle est une sportive accomplie qui trouve aussi le temps de s'investir dans la vie associative de sa Commune. Nul doute que ce nouveau défi va lui permettre d'ajouter une corde supplémentaire à son arc.

Balade gourmande

Le 5 mai dernier, la Commission du personnel de la Commune organisait, pour tous les employés communaux, une balade gourmande à travers Forel.

Lors de cette magnifique journée ensoleillée, les 65 personnes présentes ont pu déambuler à travers ce charmant village tout en dégustant d'excellentes spécialités culinaires. Des joutes sportives étaient également au programme, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Merci à la Commission du personnel et aux autorités d'avoir permis aux employés de se retrouver en dehors du cadre du travail. Cette journée a permis à chacun de prendre du temps pour mieux connaître ses collègues et faire de nouvelles rencontres au sein d'une Commune qui grandit.

Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



SYLVIE HASLER CATILLAZ Parti démocrate chrétien (PDC)

Pure souche staviacoise, mariée à Patrick Hasler, nous avons eu 3 enfants. Je travaille au sein d'une compagnie d'assurance et occupe le poste de responsable interne conjointement avec le poste de soutien vente clientèle commerciale. J'aime le ski, les balades en famille et amis et faire du sport au quotidien. J'apprécie de passer mes fins de journée et week-ends sur le lac.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

L'envie de participer activement à la vie staviacoise m'est apparue depuis ma jeunesse de par un papa déjà très engagé au CG/CC et mon mari qui participa à plusieurs législatures du CG. La suite m'a donc été une évidence.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une salade estivale - un oiseau discret mais qui a une vue d'ensemble - « Intouchables » car j'aime aider, et le côté « handicap » me parle, ayant vécu cette situation - entêtée et réactive.



ALEXANDRE REY Groupe des indépendants

J'ai passé le début de mon enfance à Estavayer puis toute ma jeunesse à Châbles. J'habite à Font depuis 2009, marié à Virginie et papa de jumeaux, Timéo et Mathis. J'ai fait une formation d'ingénieur en génie civil et je suis chef de département chez JPF Construction SA à Bulle. J'apprécie les voyages, les balades, le ski et le vélo en famille.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Pour représenter la population de mon village et participer à la vie politique de ma Commune. Je me suis engagé en politique en 2010, suite à la fusion de Font avec Estavayer-le-Lac.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une belle pièce de viande - un ours - un film d'action ou des revues techniques - toujours en retard et mon pragmatisme.



MATHIEU DUC Parti libéral radical (PLR)

Né à Estavayer-le-Lac en 1982, j'y habite depuis mon enfance et deviendrai prochainement habitant du village de Font. Marié et père de 2 enfants (5 ans et 2 ans). Ingénieur en informatique, je travaille en tant que développeur de logiciels. J'apprécie beaucoup le sport, les voyages et les moments passés en famille.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Afin de pouvoir participer au déroulement de la vie politique locale et au développement de notre belle Commune.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Des filets de perche - un chat - Intouchables - impatient et persévérant.



JEAN-MICHEL TARDY Groupe Vernay

Né à Yverdon-les-Bains en 1966, j'ai passé mon enfance à Combremont-le-Petit. Habitant d'Autavaux, marié, 2 enfants (23 et 21 ans). Je travaille au service technique du Centre Educatif & Pédagogique à Estavayer-le-Lac. Mes hobbies : la musique, en particulier la guggen locale la Staviacouac dont je suis membre depuis 20 ans.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

J'ai tenu à m'investir pour l'avenir des citoyens, surtout ceux des villages, et pour être acteur des décisions. Mais ce n'est pas gagné d'avance...

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Pâtes aux crevettes - un taureau - Forrest Gump - impulsif et franc.



URBAN TRAINING DÉBARQUE !

L'arrivée de l'été vous donne envie de rester dehors à profiter du soleil, mais aussi de retrouver la forme pour les vacances. Urban Training vous permet d'allier les deux ! Et ceci gratuitement.

Notre Commune se transforme en salle de fitness en plein air. Avec Urban Training, vous avez la possibilité de redécouvrir votre magnifique Commune en pratiquant une activité physique. Durant des séances de 60 minutes, une combinaison de marche (jamais de course à pied) et d'exercices, adaptés à tous, quel que soit votre niveau, vous sera proposée sous l'œil vigilant d'un coach.

Avec Urban Training, le sport exercé en groupe devient une activité ludique et conviviale. Non seulement les cours permettent de s'entraîner de manière originale, mais ils donnent aussi l'occasion de faire des rencontres et peut-être même de créer des amitiés.

Comment ça marche?

Les séances d'entraînement sont gratuites puisque la Commune et des entreprises citoyennes, investissant pour la santé et le bien-être publics, financent cette activité. Estavayer offre cette opportunité aux amateurs de sports, chevronnés ou non. Le rendez-vous est fixé sur le site internet www.urban-training.ch car il est obligatoire de s'inscrire pour participer à une séance. Venez en tenue de sport avec une boisson afin que le coach vous emmène à travers la ville qui se transforme en salle de sport géante. En effet, ses équipements urbains – places de jeux, bancs, escaliers – deviennent autant d'appareils d'entraînement et d'exercices. Alors, rejoignez-nous ! Inscriptions sur le site www.urban-training.ch.

Qualification de nos élèves à la Crédit Suisse Cup 2018

Les élèves des classes de 6H à 8H ont participé à la Crédit Suisse Cup 2018. Ils se sont particulièrement distingués puisque les classes suivantes ont été qualifiées pour la finale cantonale du 25 mai.

- Les filles de la classe de 5-6^M du bâtiment de Montbrelloz
- Les garçons de la classe de 6^{HM} du bâtiment de Rueyres
- Les filles de la classe de 6^{HD} du bâtiment de l'école de la Route d'Yverdon
- Les garçons de la classe de 7^{HB} du bâtiment du Sacré-Coeur
- Les filles et garçons de la classe de 7-8^{HV} du bâtiment de Murist

Les P'tits messagers pour le plaisir de chanter

La chorale des P'tits messagers existe maintenant depuis 30 ans. Si votre enfant aime chanter, pourquoi ne pas l'inscrire dans cette jolie chorale à Montbrelloz, qui est la seule de la Commune d'Estavayer !
Mme Christine Baudin (présidente)
026 667 14 73
christine.baudin@sunrise.ch

Jeunes samaritains Nouveau dès le 07 septembre

Dès 8 ans et pour tous ceux qui désirent apprendre les premiers gestes qui aident et sauvent tout en s'amusant. Des cours sont disponibles un vendredi par mois de 16h30 à 18h.
Isabelle Marchand: 079 261 75 60

Devenez assistant/e parental/e

Vous êtes à la recherche d'une activité salariée, enrichissante et passionnante auprès des enfants, à votre domicile, valorisée par une formation ? N'hésitez plus, contactez-nous !

Association d'Accueil Familial de Jour du district de la Broye
Rue de l'Hôtel de Ville 8
1470 Estavayer-le-Lac
026 665 03 65, 079 460 76 08
broye@accueillejour.ch
www.accueillejour.ch/broye



Prochaines dates d'estasympa

15 août: sortie à Fribourg avec la visite du journal « La Liberté »
5 septembre: soirée d'information pour la formation estasympa
14 septembre: début de la 7e formation estasympa
Chaque vendredi « Bougez sympa ! » à partir de 17h30, www.bougez.weebly.com

SPORTS-LOISIRS

Du 9 au 27 juillet 2018

Reparti en trois semaines, Sports-Loisirs propose aux enfants de la Commune et des environs nés entre 2004 et 2011 de participer à diverses activités sportives et culturelles. Pour les enfants, c'est non seulement l'occasion de découvrir de nouvelles disciplines mais aussi de retrouver leurs copains et copines durant les vacances et faire de nouvelles rencontres.

Les enfants seront pris en charge de 8h45 à 16h par des moniteurs compétents et motivés. Les activités se dérouleront à l'intérieur comme à l'extérieur et cela dans différents lieux de la Commune d'Estavayer et des environs. Tous les trajets sont organisés pour les enfants par Sports-Loisirs.

Les informations détaillées ainsi que le formulaire d'inscription sont à disposition sur le site de la Commune d'Estavayer, www.estavayer.ch.



ACTION DE CAREME

en faveur de l'Association humanitaire «Ensemble pour eux».

Tous les élèves ont participé activement à l'action de carême en faveur de l'Association humanitaire «Ensemble pour eux». Ils ont ainsi récolté des produits pour l'hygiène courante (brosses à dents, dentifrice, etc.), des jeux, jouets, cahiers, livres de dessin, crayons, gommes, stylos ainsi que de l'argent.

Les responsables de cette association ont été très touchés par cette démarche et ont fait part d'un grand merci pour la joie ainsi offerte à des enfants du Burkina Faso qui vont profiter de ces cadeaux. Ensemble pour Eux distribue aux enfants atteints de « noma » des brosses à dents et dentifrices en expliquant les bienfaits de cette hygiène. Dans toutes leurs missions, ils organisent des animations où le matériel d'écriture et de dessin est utilisé, ainsi que les jeux, les livres, etc.



Merci Lisa !

Engagée par la Commune d'Estavayer-le-Lac en janvier 2010 en qualité d'animatrice socio-culturelle, Lisa Wyss a aussi endossé le rôle de coordinatrice du projet «Commune sympa». C'est ainsi que depuis 2012, plus de 40 agents sympas ont été formés et ont plaisir à animer la cité à la Rose au fil des saisons. De sa baguette magique, Lisa, aidée de la Commission Estasympa, a apporté un souffle de nouveauté et de fraîcheur au sein de la Commune. Estasympa cherche à favoriser la création de liens avec les nouveaux citoyens par les citoyens en appliquant certaines valeurs comme « aller vers », « ne pas lutter contre », « chaque citoyen est un acteur potentiel », etc. Devant cette grande feuille blanche du tout début, Lisa a relevé le défi avec créativité, persévérance et enthousiasme. Le projet est maintenant pérenne et apporte un soutien social et socioculturel non négligeable à la fusion de notre Commune.

Nous tenons par ces quelques mots à la féliciter pour son engagement, ses idées, sa motivation, son investissement et surtout son sourire. Elle a passé le flambeau, en février 2017, à Thomas Raafaub, tout d'abord ad interim pendant son congé maternité et au 1er janvier 2018 suite à une nouvelle orientation professionnelle. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de réussite dans son nouveau poste. Nous souhaitons aussi une bonne continuation à Thomas et à son équipe, dont nous nous réjouissons de découvrir les nouveaux projets.

Lisa tenait aussi, à travers ce message, à remercier à son tour, toutes les personnes, agent-e-s sympas, associations, médias, politiques qui lui ont apporté du soutien tout au long de son parcours.



Nouveau règlement de police

Suite à la fusion, une refonte des règlements de police a été opérée. Si dans les grandes lignes les directives demeurent les mêmes, il existe quelques nouveautés. Le règlement de police communal fixe les prescriptions de police ainsi que les dispositions prises en application de la législation cantonale régissant le domaine public, les routes, la circulation routière, les chiens et la prostitution.

Les agents communaux, désignés par le Conseil communal, sont des employés assermentés, agissant sur la base de leurs propres constatations ou sur dénonciation de tiers. Ainsi l'autorité communale ou les agents communaux peuvent contrôler l'identité des contrevenants aux dispositions du droit communal, délivrer les autorisations, les concessions et fixer les charges destinées à prévenir les atteintes à l'intérêt général. Bien sûr, les agents communaux continuent de veiller au respect des règles en matière de stationnement des véhicules.

Le Conseil communal peut déléguer ces tâches de contrôle et de perception d'amendes à des entreprises de sécurité autorisées.

Ce règlement (disponible en entier sur le site internet de la Commune: www.estavayer.ch) prévoit un éventail de dispositions permettant de régler la majorité des situations auxquelles sont confrontées les Autorités communales.

En voici quelques-unes:

Pour des raisons de salubrité publique, il est interdit :

- d'utiliser de façon accrue les fontaines publiques (ne pas se servir de l'eau publique pour remplir sa piscine ou laver son auto);
- de laver, graisser ou entretenir un quelconque véhicule sur le domaine public;
- de salir, souiller ou endommager d'une manière quelconque, notamment par des dessins ou des inscriptions permanents, la voie publique, les parkings souterrains, les constructions, installations, affiches ou objets quelconques;
- de jeter des déchets sur le domaine public (cigarettes, chewing-gum, etc.);
- de porter atteinte à la flore et aux plantations (ne pas offrir des fleurs à son amoureuse en se servant directement à la Roseraie);
- de nourrir les oiseaux sauvages et plus particulièrement les cygnes. Si vous en doutez, allez faire un tour à la Nouvelle Plage entre les passages des nettoyeurs;
- d'utiliser des confettis ou serpentins en dehors de la période de Carnaval;

Pour assurer la tranquillité publique et/ou votre propre sécurité, il est interdit :

- de faire du bruit sans nécessité sur le domaine public et de faire usage de tondeuses à gazon, de motoculteurs ou d'autres machines à moteur analogues. C'est pourquoi, il faut s'abstenir de faire du bruit les dimanches et les jours fériés, du lundi au vendredi de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ainsi que le samedi, avant 08h00, de 12h00 à 13h00 et dès 18h00;
- d'escalader des poteaux et des lampadaires;
- de provoquer, par un comportement personnel inadéquat, des désordres et d'autres nuisances ainsi que d'importuner les passants sur la voie publique;
- pour les mineurs jusqu'à 16 ans, de fréquenter les places et les routes publiques après 22 heures sauf s'ils sont accompagnés d'un de leurs parents ou d'adultes à qui ils ont été confiés (même en été!).

Les infractions au règlement de police peuvent donner lieu à des amendes allant de CHF 20.- à CHF 1'000.- que le Conseil communal peut prononcer sous la forme d'ordonnances pénales. En lieu et place de l'amende, l'exécution d'un travail d'intérêt général peut être prononcée.



M. PROPRE

Agent de propreté au Service de l'Edilité du 1er mai au 31 octobre 2018.

La Commune a engagé, pour 6 mois, un « Monsieur Propre » en la personne de M. Dague dont la mission consistera, entre autres, à faire de la prévention et de la sensibilisation au sujet des déchets et de la propreté du domaine public, il effectuera également des contrôles en vue de l'application des règlements et directives en la matière. Merci de lui faire bon accueil et de respecter ses indications.

L'idée du Conseil communal n'est pas de mettre un policier derrière chaque citoyen mais plutôt de faire que notre charmante Commune reste propre et attractive.

Véhicules sans plaque sur le domaine public

Selon le règlement communal sur le stationnement du 2 mai 2016 (art. 8 al. 2 let. b) « les véhicules dépourvus de plaques de contrôle (art. 20 OCR, art. 37 al. 2 LCR) sont stationnés de manière illicite sur le domaine public ».

Ainsi, la Police communale rappelle que tout stationnement de véhicules sans plaque minéralogique est strictement interdit sur le domaine communal. A cet effet, ces véhicules doivent être entreposés uniquement sur des propriétés privées.



Vignettes

Toutes les personnes résidant dans la Commune d'Estavayer ont droit à une vignette leur permettant de se parquer gratuitement sur tous les parkings du bord du lac (Plage communale, Sous le Château, Skater Hockey, Sicel, Pré du Concours hippique et Nova Friburgo). La vignette n'est pas valable sur les zones bleues ni sur les autres parkings de la Commune.

D'autres vignettes ont été envoyées aux résidents de la vieille ville et du bord du lac pour leur permettre d'accéder à leur domicile durant les grandes manifestations où la circulation est filtrée (Estivale, 1er août).

Recharge de la carte de déchetterie

Nous rappelons que des automates de recharge sont disponibles chez Récupération Goutte SA ainsi qu'à l'administration communale, sous le parvis de la Grenette. Cet appareil vous indiquera le solde de votre carte et vous permettra de la recharger. Il est disponible 24 h / 24 h.

Il peut arriver qu'une carte se démagnétise et dans ce cas, l'appareil ne la reconnaît plus. Il faut alors s'adresser au guichet communal ou à la réception de la déchetterie qui pourra réinitialiser votre carte et reporter le solde qui s'y trouvait.

Compteurs d'eau potable

Depuis déjà quelques années, la Commune a commencé à changer ou à équiper les compteurs d'eau potable d'un système de relevé à distance à Estavayer-le-Lac et Font. Dans un but d'uniformisation et pour répondre au règlement communal, les compteurs de Morens ont été changés. Le prochain village à être concerné par ces changements sera Montborget d'ici la fin 2018.

A terme, tous les ménages de la Commune seront munis de ces appareils de comptage officiel, agréés et modernes. Ces changements s'inscrivent dans le cadre d'un renouvellement planifié et obligatoire. Ils ont pour but de garantir une facturation précise et un relevé simplifié.

En parallèle avec des quartiers d'Estavayer-le-Lac, un ou deux villages par année seront équipés de ces nouveaux compteurs.

Les frais occasionnés par ce changement et pour autant que le compteur reste à son emplacement actuel, sont à la charge de la Commune.

Notre fontainier prendra contact avec vous en temps voulu, afin de fixer un rendez-vous à votre convenance.

Aux propriétaires d'eau de source et d'installations de récupération d'eau de pluie

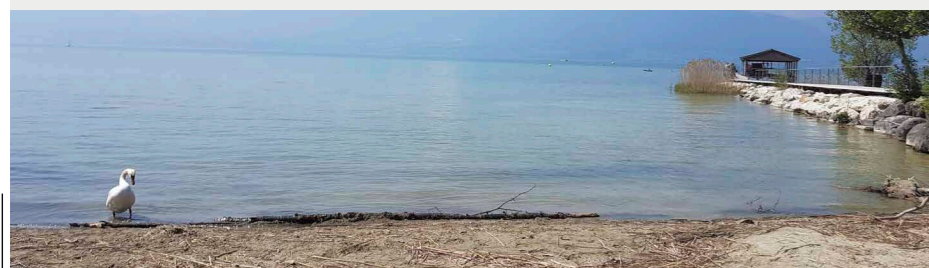
Nous vous informons que selon les directives et règlements en vigueur en Suisse (SSIGE), les eaux de source et de récupération d'eau de pluie ne doivent pas ou plus être raccordées physiquement au réseau d'eau potable communal au niveau des installations intérieures.

Cela signifie que plus aucune liaison directe entre ces deux réseaux n'est acceptée pour des raisons sanitaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre installateur sanitaire ou notre secteur de l'eau potable au 026 664 80 85.

Relevé annuel des compteurs

Merci de réserver un bon accueil à nos employés communaux qui passeront durant l'été pour effectuer les relevés annuels des compteurs.



NOVA
FRIBURGO
2018

Fête nationale « Nova Esta »

Cette année, une grande manifestation est organisée pour fêter le bicentenaire de la convention signée par l'entrepreneur diplomate Nicolas-Sébastien Gachet et Jean VI, roi du Portugal et du Brésil, fondant la colonie brésilienne de Nova Friburgo, qui incita ensuite des centaines de Suisses à s'exiler au Brésil.

Programme des commémorations qui se dérouleront le 1er août sur la place de Nova Friburgo, site de l'Estivale :

16h00 : une cérémonie officielle aura lieu sur la place Nova Friburgo en présence d'une délégation du Conseil d'Etat, des autorités brésiliennes et des autorités communales, le tout accompagné par des musiciens des deux pays.

17h00 : différentes animations seront organisées par l'Estivale avec des groupes brésiliens qui se produiront jusqu'à 21h30 (19h30 groupe et 20h00 danses) avec une invitée de charme, car la présentation des groupes sera faite par Lauriane Sallin, ancienne Miss Suisse et marraine du bicentenaire.

21h30 : prestation de l'Harmonie La Persévérance

21h50 : allocutions officielles (discours de Mme Christine Duc, Présidente du Conseil général et du représentant brésilien de Nova Friburgo avec traduction), hymnes nationaux suisse et brésilien et verrée offerte par la Commune à toute la population.

22h15 : feu d'artifice puis DJ jusqu'à 01h00

Comment se rendre sur le site de la fête :

- 1) Si possible à pied.
- 2) En empruntant des bus navettes qui partiront depuis le parking de la zone des Marais et la Gare dès 17h00 et jusqu'à 02h00.
- 3) Avec le P'tit train qui effectuera des navettes pour le 1er août à Estavayer afin de désengorger les bus des TPF de 17h30 à 21h00, depuis la Gare, le garage Catillaz, le parking de la route de Grandcour.

Le retour se fera à pied ou avec les bus TPF.

MUSÉE D'ESTAVAYER-LE-LAC ET SES GRENOUILLES

Musée
d'Estavayer-le-Lac
et ses grenouilles



Le Musée s'est doté d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet : www.museedesgrenouilles.ch

N'hésitez pas à aller admirer les 108 grenouilles naturalisées, mises en scène au 19ème siècle et qui représentent malicieusement les humains dans leurs activités quotidiennes.

Voyagez malin !

Cartes journalières CFF et navigation LNM

Cartes en vente à l'Office du Tourisme

Des cartes journalières CFF à tarif préférentiel sont au prix de CHF 48.- pour les personnes domiciliées sur la Commune et CHF 53.- pour les personnes de l'extérieur.

Des billets pour les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne sont au prix CHF 15.- par pers. pour 1 lac, CHF 25.- par pers. pour 2 ou 3 lacs et CHF 99.-/jour pour une famille.

Publibike

Cartes en vente à l'Office du Tourisme

Que ce soit à la force du mollet ou avec assistance électrique, vous trouverez des vélos en libre-service. Ils vous permettront de découvrir la région de Cheyres à Morat en empruntant les itinéraires sans circulation balisés par Suisse mobile.

Les cartes journalières sont en vente au prix de CHF 10.-

+ d'info sur le site www.publibike.ch

Bon à savoir : les vélos sont transportés gratuitement sur les bateaux de la LNM.

Co-voiturage

Des places de parc réservées pour le co-voiturage sont à disposition sur le parking Amarante.

Toutes les infos se trouvent sur le site www.frimobility.ch.



Bénichon cantonale à Estavayer

La Commune d'Estavayer a le très grand honneur d'organiser la 6ème édition de la grande Bénichon du Pays de Fribourg qui aura lieu du 24 au 26 août 2018 à Estavayer-le-Lac.

Les organisateurs de cet événement extraordinaire, initié par l'Union fribourgeoise du Tourisme et Terroir Fribourg, auront à cœur tout au long de ce week-end de fête de mettre en valeur cette belle tradition fribourgeoise qu'est la Bénichon, tout en mettant l'accent sur les spécificités broyardes.

LE REPAS DES ENTREPRISES RÉGIONALES

Le folklore fribourgeois sera présent dans les ruelles médiévales le temps d'un weekend. La manifestation commencera dès le vendredi avec le repas des entreprises régionales, qui pourront profiter d'un dîner sous la cantine de la Rue du Camus.

UNE FERME EN VILLE

Les visiteurs pourront découvrir les multiples facettes de la Bénichon et la Ferme avec tous ses animaux.

CONCOURS DE MOUTARDE DE BÉNICHON

Comme chaque année, un point fort de cet événement est le concours de moutarde de Bénichon. Les candidats s'affrontent dans deux catégories : amateurs et professionnels. Le jury, composé de membres de la Confrérie des Maîtres moustardiers, procédera à la dégustation et à la nomination des lauréats. Au terme des dégustations, la

préparation la plus subtile décrochera le titre de la meilleure moutarde de Bénichon du Canton de Fribourg.

Cette année une nouveauté est mise en place avec un concours de cuchaule, sur le modèle du concours de la moutarde de Bénichon.

LE REPAS TRADITIONNEL

Le repas de Bénichon sera servi dans la grande cantine qui accueillera les visiteurs friands des plats traditionnels tels que le jambon à la borne, le gigot d'agneau, les poires à Botzi, les cuchaules et plus encore.

Les organisateurs attendent plus de 15'000 personnes lors de ce rendez-vous traditionnel, qui sera l'occasion pour chacun de renouer avec les traditions ou de les faire connaître aux nouveaux arrivés de la Commune, ainsi qu'aux jeunes générations.



LA BÉNICHON
DU PAYS DE FRIBOURG
DIE KILBI
IM FREIBURGERLAND

Programme

Vendredi 24 août: 11h. repas des entreprises, musique ambiance, dégustation de bières artisanales

Samedi 25 août: marché artisanal, concours de moutarde et cuchaule, musique ambiance.

Dimanche 26 août: marché artisanal, menus de Bénichon, levée des danses.

DÉCORATION DE VOS MAISONS

La ville sera revêtue de ses meilleurs atours sur le thème du lac et de la Bénichon.

Afin de bien marquer le parcours de la fête, qui part de la Place du Midi, en passant par la Rue de l'Hôtel-de-Ville, la Grand-Rue, la Rue du Musée et pour arriver à la Rue du Camus où une grande cantine sera installée, le comité va distribuer directement dans les boîtes aux lettres des maisons du parcours, des ballons rouges et blancs.

Il est demandé aux habitants concernés de décorer leurs fenêtres du 1er étage lors de ce grand week-end festif de la Bénichon. En plus des ballons, vous pourrez aussi poser des drapeaux, des oriflammes ou tout autre objet en lien avec la fête.

Par avance, nous vous en remercions très sincèrement.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous souhaitez vivre cette fête de l'intérieur ? Devenez bénévoles !

Renseignements sur le site de l'Office du Tourisme (www.estavayer-payerne.ch) ou par mail directement au responsable: j-michel.gendre@bluewin.ch.



Saison théâtrale de la Prillaz

- 02.10.18 C'était quand la dernière fois
- 07.11.18 La cage aux folles
- 21.11.18 Amants à mi-temps
- 01.12.18 Vous n'aurez pas ma haine
- 09.01.19 Le jardin d'Alphonse
- 23.01.19 Deux mensonges et une vérité
- 07.02.19 Nuit d'ivresse
- 19.02.19 Dernier tour de piste
- 11.03.19 C'est encore mieux l'après-midi
- 03.04.19 Le lauréat

Comme chaque année, des comédiens de renom fouleront la scène de la Prillaz: Virginie Hocq, Lionnel Astier, Frédéric Bouraly, Jean-Luc Reichmann, Jean-Marie Bigard, Patrice Laffont, Sébastien Castro, Anne Parillaud, ...

Les informations complémentaires ainsi que le bon de commande se trouvent sur le site de la Commune.

www.theatre-prillaz.ch

Réservations possibles dès le 06 juillet.

Manifestations

de juillet à fin septembre Selon infos reçues officiellement au 06 juin

JUILLET

- | | | |
|-----------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 14 juin au 15 juillet | Estafot - Fan zone CM | Place Nova Friburgo |
| 30 juin | Soirée forestière | La Vounaise |
| 1er juillet | Trikids Terra | Place du concours hippique |
| 3 au 14 juillet | Cinéma Open Air | Château de Chenaux |
| 7 juillet | Tournoi de pétanque | Murist |
| 7 et 14 juillet | Tournoi de pétanque | Forel |
| 19, 20 et 21 juillet | Swing in the Wind | Vieille Ville |
| 21 juillet | Wake the Beach Up | Port de Batellerie |
| 21 juillet | Tournoi de pétanque | Route de la Plage |
| 27 au 31 juillet | Estivale Open Air | Place Nova Friburgo |
| 28 juillet | Grand marché staviacois | Vieille Ville |
| 31 juillet | Fête nationale | Font et Vuissens |

AOÛT

- | | | |
|----------------------|---|----------------------------|
| 1er août | Fête nationale (Estivale) | Place Nova Friburgo |
| 1er août | Fête nationale | Murist et Forel |
| 1er août | 40 ans de la Villageoise/
Brunch et Fête nationale | Rueyres-les-Prés |
| 4 et 5 août | 12 heures lacustres | Plage communale |
| 10 août | Tournoi junior tennis | Tennis Club |
| 12 août | La St-Laurent | Place Nova Friburgo |
| 10, 11 et 12 août | Brocante | Vieille Ville |
| 11 et 12 août | Nuit de la Boule | Route de la Plage |
| 11 août | Fête du Port | Port de Batellerie |
| 24, 25 et 26 août | Tournoi de la Rose | Tennis Club |
| 24, 25 et 26 août | Bénichon cantonale | Vieille Ville et Casino |
| 31 août et 1er sept. | VW Bus Party | Place du concours hippique |

SEPTEMBRE

- | | | |
|--------------------|--|---------------------------------|
| 1er septembre | Portes ouvertes | Local des lutteurs |
| 1er septembre | Celtic spirit - petits concerts | Vieille Ville |
| 2 septembre | P'tite Bénichon | Vuissens |
| du 6 au 10 sept. | Bénichon des campagnes | Font, Bussy, Murist, Forel |
| 13, 14 et 15 sept. | Taverne des poètes | Tour des Dominicaines |
| 16 septembre | Brunch campagnard | Bussy |
| 16 septembre | Grenouille-Toi | Vieille Ville |
| 21, 22 et 23 sept. | Régate Swiss Sailing | Port de Batellerie |
| 22 et 23 septembre | Recrotzon des Campagnes | Bussy, Murist, Rueyres et Forel |
| 29 septembre | Make in Move/caisses à savon | Vieille Ville |
| 29 septembre | Bal des Pèdzes | Bussy |

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.

PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Centre d'Impression de la Broye • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an